

Éduc' 53

Le bulletin d'informations de la CGT Éduc'action en Mayenne

Avril 2024

la
cgt

Numéro 36
SOMMAIRE

Edito :	p1
SNU :	p2
Gpes de niveau :	p2
Premier degré :	p3
Aération et santé :	p4
F3SCT :	p4
Palmes académiques :	p5
Exemplarité :	p6
Voie pro :	p7
France travail :	p7
Alertes :	p8



« Un enseignant dans chaque classe »... Cette promesse, faite par Attal en septembre 2023, n'a pas tenu face à la réalité. Les postes non pourvus sont, cette année encore, extrêmement nombreux. La Mayenne est loin d'être épargnée : dans le premier degré plus de 1000 absences n'ont pas été remplacées depuis septembre 2023. Il y a un principe de réalité simple : il n'y a plus assez d'enseignant-es. La France fait désormais le choix de considérer que l'Éducation, comme la santé d'ailleurs, est une variable d'ajustement sacrifiée sur l'autel de l'austérité et du dogme de la baisse des dépenses publiques. Ainsi, alors qu'on manque d'enseignants-es, d'AESH, de personnels de santé, de personnels de vie scolaire, alors que toutes et tous évoquent leur souffrance face à des conditions qui se dégradent, le ministère des finances publie un décret portant annulation pour

un montant de 10 milliards d'euros. Pour l'Éducation nationale, cela correspond à une saignée de 692 millions d'euros.

Cela se traduira principalement par moins d'emplois : 2620 postes d'enseignant-es sont supprimés dans le 1er degré public, 1740 dans le 2nd degré. S'y ajoutent 4600 postes d'AED et AESH qui sont simplement annulés.

Et donc, au moment même où l'une de nos dernières ministres annonçait sur tous les plateaux télé que non, il n'y aurait pas pour la rentrée 2024 de suppressions de postes, on apprenait que l'académie de Nantes sacrifiait 175 ETP ; soit pour la Mayenne 17 ETP dans le 1er degré, 20 fermetures de classes et 10 ETP dans le 2nd. Et on justifie tout cela par l'éternel argument de la baisse démographique.

Des économies, il y aurait pourtant moyen d'en

faire : port de l'uniforme, labellisation et imposition de manuels au CP, service national universel... Toutes ces réformes sont coûteuses (le snu est estimé à 2 milliards par an !) et ne vont pas résorber les inégalités. Quant à la réforme phare du « choc des savoirs », celle qui consistera à faire des groupes de niveau, elle ne fera qu'accentuer ces inégalités. Personne n'en veut de ces groupes de niveaux : ni les enseignant-es bien sûr, ni les parents, ni les chefs d'établissement, ni les inspecteur-trices ; même les recteur-ices d'université s'interrogent. Mais pour satisfaire l'égo d'un ou deux hommes en costume cravate, qui semblent penser que l'Éducation nationale est juste une histoire de dogme, de posture et de communication, on met en place ce qui se fait de pire : on nous demande de trier nos élèves. Pour la CGT Éduc'action 53, la réponse est claire : c'est non.

EN MAYENNE,
ON DIT M
COMME
MOINS DE
SERVICES PUBLICS.

Maxime Sorel
qui fait
naufrage ?

Non, le service public
en Mayenne
qui sombre !



Le SNU en Mayenne : la reconquête du mois de juin se fait contre les élèves du lp Buron

Le SNU (Service National Universel) c'est Le projet du président pour la jeunesse ! C'est le « réarmement civique » pour faire face à la « décivilisation » supposée d'une partie de la jeunesse. Le SNU va se généraliser : en 2024, tous les jeunes de 16 ans devraient être concernés, soit 800 000 personnes.

SNU à Buron

En Mayenne, au Lp Buron un séjour de cohésion non sans conséquences ! Le LP Buron a accueilli dans ses locaux le SNU, du 12 au 22 juin 2023. Environ 170 jeunes y ont participé. Les él·es CGT Educ'action l'ont appris lors du CA du mois d'avril et avaient fait connaître leur désaccord de fond sur ce dispositif. La réponse de l'administration avait été brève et évasive. Il s'agissait pour elle d'une part, d'une opération financière intéressante et d'autre part, il avait été assuré que cette opération n'impacterait pas l'établissement... Le SNU a démarré tambour battant dans

le Lycée. À grand renfort de déménagements de salles et d'affichages siglés SNU les intervenants y ont établi leur quartier général. Au grand dam des personnels qui ont découvert l'ampleur de l'offensive : l'intégralité d'un bâtiment devenait « zone réservée » pour le SNU, certaines salles de travail utili-



sées par les professeur·es ont été transformées en quartier général pour les encadrant·es du dispositif. Les épreuves du BAC PRO et les cours ont donc été manu militari délocalisés vers d'autres bâtiments du lycée, la priorité ayant été mise dans l'encadrement des jeunes participant au SNU. Ainsi, pendant

que les élèves du LP planchaient sur leur bac, les jeunes du SNU de l'autre côté du mur apprenaient à marcher au pas ou

SNU 1 ; Buron 0

chanter la Marseillaise. Quant au lycée Réaumur, ayant accepté par son vote au CA le déploiement de ce dispositif, pas de conséquence autre que la manne financière : le maintien des enseignements et examens pour le LGT est allé de soi, contrairement au LP. Il va sans dire que les personnels et les élèves du LP ont très mal vécu cette période : une fois de plus, ils ne comptent pas.

Les personnels avec la CGT Educ' condamnent cette gabegie financière à l'heure où l'Éducation nationale est exsangue, la mise au pas de la jeunesse, la généralisation et le caractère obligatoire du SNU. La CGT Educ' réclame une autre politique au service de notre jeunesse.

Les groupes de niveau en Mayenne



La CGT Educ'action 53 incite les collègues à ne pas s'impliquer dans toute la préparation de cette rentrée inique, en particulier la répartition des

élèves dans les groupes de niveau.

Exemple de motion votée au « CA d'un collège mayennais :

Les réformes se succèdent, sans jamais être évaluées. L'heure d'approfondissement qui a été mise en place cette année en classe de 6ème n'aura pas eu le temps d'être évaluée, qu'une nouvelle restructuration des groupes et des classes est imposée à grande échelle.

L'éclatement du groupe classe,

tant décrié au lycée, est imposé au collège, dès la rentrée 2024, en 6ème et en 5ème. [...]

Retrouvez l'intégralité de la motion en scannant le QRCode :



SCAN ME

En Mayenne, menace sur l'offre de service public d'éducation !

Le 20 février, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale a entériné la carte solaire pour la rentrée 2024. Résultat ? 18 fermetures de classes et 1 ouverture, sous prétexte de baisse de la démographie. Rappelons que la baisse annoncée de 359 élèves sur 208 écoles publiques, ne représente que 1,72 élève par école !

Conséquences

Les conséquences sont lourdes ; il devient difficile de défendre une offre publique du service d'Éducation dans certaines zones du département, comme le Nord-Ouest Mayenne. Ainsi à La Pellerine, la fermeture d'une classe entrainera la mise en place d'une classe unique, de la petite section au CM2. Un bricolage a été mis en place : une remplaçante sera présente chaque matin pour épauler le-ou la responsable de la classe. Quant à l'après-midi, pas grave, les élèves de maternelle font la sieste... Mais rassurons-nous, les services de la DSDEN précisent qu'ils envisagent de réouvrir une classe à la rentrée 2025, car des naissances sont prévues dans le secteur de la commune. Alors pourquoi fermer en 2024 ? Pour répondre à une logique comptable ! Le pilotage de l'école se résume à une rationalisation budgétaire, sans prise en compte de la réalité locale. Car

dans ce secteur, la réalité locale c'est que l'école de la Pellerine est la dernière école publique. Il n'y en a plus à Larchamp (fermeture en 2018), les enfants devant se rendre à Montaudin... La menace de la disparition du service public



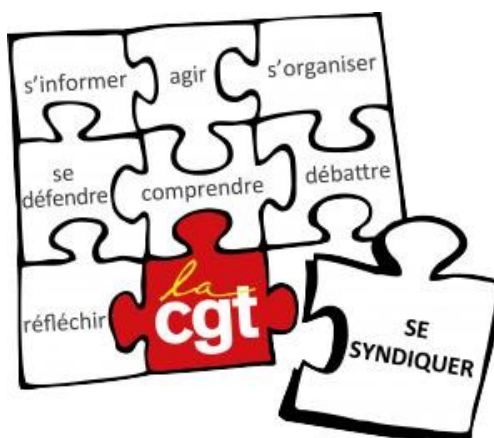
d'Éducation est bien réelle dans cette partie du département.

Et que dire de la situation dans le bassin de Montsûrs ? L'école de Saint-Cénéry aura aussi une classe unique à la rentrée 2024...

La CGT Éduc 53 s'est toujours opposée aux cartes scolaires présentées par les différent·es DASEN qui se sont succédé·es. Cette carte scolaire 2024-2025 désastreuse reflète encore une politique ministérielle abandonnant toute idée de service public.

Services publics ?

Si le combat local est à mener, l'opposition à ces coupes budgétaires calamiteuses doit se faire nationalement. Les dotations qui descendent du ministère vont à l'encontre de la réussite des apprentissages et du bien-être des enseignant·es. Et lorsque des fermetures sont parfois annulées, c'est au détriment d'autres écoles ou de postes qui ne sont pas créés. Les mesures prises par la DSDEN participent à un abandon du service public sur certains secteurs de la Mayenne au nom d'une logique mathématique froide, même si les services de la DSDEN annoncent qu'ils cultivent le dialogue avec les collectivités locales. Le maillage du territoire est clairement menacé !



Au lycée en Mayenne on n'aère... pas

L'aération des salles de classe est une problématique que la séquence du Covid-19 a rendue encore plus sensible. Pourtant, l'institution, du haut en bas de la hiérarchie, s'en moque éperdument : « pas de vague ».

Ainsi, dans un lycée lavallois, qui s'enorgueillit d'avoir de beaux locaux, héritage d'un couvent du XVII^e siècle, une aération correcte de la plupart des salles de classe est impossible : des dizaines de fenêtres ne s'ouvrent qu'en oscillo-battant car elles butent sur un faux-plafond inadapté ; d'autres ne s'ouvrent plus car les poignées sont hors-service ; d'autres, au contraire, s'ouvrent à la fois en oscillo-battant et à la française, c'est-à-dire en grand, et manquent de tomber sur les usagères.

Pas de fenêtre, pas de problème

L'une des fenêtres est d'ailleurs tombée à terre, heureusement sans faire de victime. Or, dès qu'une fenêtre est défectueuse, la direction a fait le choix de faire visser l'ouvrant de la fenêtre dans le dormant : plus de fenêtre qui s'ouvre, plus de problème... pour la direction. En outre, les enseignant-es ont vu leurs droits sur Pronote restreints par la direction, afin qu'il-elles ne puissent plus modifier la salle où ils-elles font

cours. Résultat : des élèves et leurs enseignant-es qui font cours dans des salles dont l'aération est impossible, pendant, qu'à côté ou en dessous, des salles aérables restent vides.

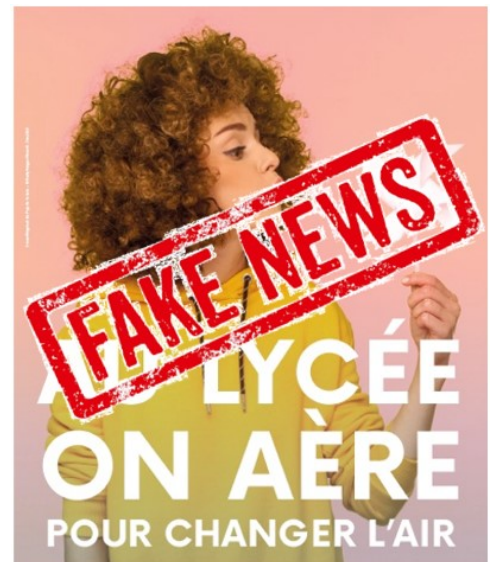
CO2 : score !

Plus d'une quinzaine de fiches Santé et Sécurité au Travail (SST) ont été rédigées sur le sujet. Mais la direction ne les transmet pas à la Direction académique. Mieux même, elle en clôt sans qu'aucune réparation n'ait été effectuée. Alertée depuis plusieurs mois de cet état de fait par les représentant-es syndicaux-ales, la Direction académique a fait la sourde oreille : « Quoi, des chef-fes d'établissement ne feraient pas remonter des fiches SST ? Non, pas possible ? ».

Lors d'un groupe de travail sur la santé et la sécurité, la question a encore été soulevée par les représentants CGT Educ'action. Réponse de la coordonnatrice de sécurité : « Le proviseur m'a dit qu'il ne transmettait pas les fiches SST, car les fenêtres, c'est du bâti ». Réponse scandaleuse d'une responsable qui devrait protéger élèves et personnels et qui sert uniquement à couvrir l'inertie de certains personnels de direction. À cette occasion, le secrétaire général de la Direction académique, a toutefois rappelé que toutes les

fiches SST devaient être remontrées par les chefs d'établissement. Attendons de voir.

Pour l'heure, les lycéen-nes et leurs enseignant-es continuent d'être contraint-es de respirer à longueur de journée, un air vicié, propice à la propagation des virus et aux maux de tête. Contrairement à ce que clame la communication de la Région, par affiches interposées : au lycée, on n'aère pas !



Hygiène, sécurité et santé au travail : la CGT Educ vous accompagne



Des questions liées à la santé ? Contactez la CGT Educ 53.

La CGT Educ 53 a deux sièges à la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) de la Mayenne.

Titulaires : Christophe Le Rétif et philippe Dieuleveux.

Suppléants : Camille Jeandet et Aude Bestin.

En cas d'incidents ou de problématiques liées à la santé et / ou la sécurité :

→ Remplissez une fiche du Registre Santé sécurité au Travail de obligatoirement présent dans votre école/ établissement/ Service.

→ Envoyez en copie à secretaire-chsctd53@ac-nantes.fr et chsctd53@ac-nantes.fr

→ Envoyez en copie à 53@cgteduc.fr pour que vos élus vous défendent et interviennent au mieux.

Les palmes académiques en Mayenne, tout un symbole...

Les Palmes académiques ont été instituées par Napoléon 1er en 1808 pour honorer les enseignants de l'université et des lycées. Son attribution a été étendue aux personnels non-enseignants en 1866. Les Palmes académiques sont un ordre honorifique, réinstitué par la République française en 1955.

Reconnaissance

Elles ne rapportent aucune gratification matérielle ou financière au récipiendaire. Tout est affaire de reconnaissance des personnels méritants de l'Éducation nationale. L'usage veut d'ailleurs que l'on ne se propose pas personnellement aux palmes académiques, mais qu'on le soit par un supérieur, qui, de toute manière, a son mot à dire dans l'obtention de la distinction.

Quels personnels l'institution de l'Éducation nationale juge-t-elle méritants à l'échelle du département de la Mayenne ? Les promotions 2022-2023 des Palmes académiques, reçues fin mars en préfecture de la Mayenne, sont assez édifiantes. Sur les 19 personnels promus, issus de l'enseignement public, 10 travaillent à la Direction académique (3 conseillers pédagogiques, 2 chefs de service, 1 conseillère technique, 1 inspectrice, 1 adjointe admi-

nistrative, 1 agent d'accueil et 1 adjoint à la DASEN), 5 sont des personnels de direction (4 principaux, 1 proviseur) et 1 est un adjoint administratif, soit 16 personnels non-enseignants ! Restent 2 professeurs des écoles et une professeure de collège.

Les Palmes académiques ne sont qu'une distinction honorifique, certes, mais générées par l'institution. Et de quoi témoignent les promotions mayennaises



2022-2023 ? Du mépris de l'institution pour le travail du monde enseignant. Trois enseignant·es distingué·es sur une promotion de 19, dans un ordre qui, à l'origine, était censé reconnaître officiellement, avant tout, les mérites du corps enseignant !

Les Palmes académiques ont assurément été dévoyées, détournées au profit de l'autocélébration de l'institution et de l'autocongratulation de quelques-unes parmi les plus haut·es pla-

cé·es. Le ridicule de l'entre-soi cérémoniel est atteint quand un ex-DASEN sort, « à titre exceptionnel » selon les propres termes du compte-rendu officiel, de sa récente retraite pour venir remettre la décoration de Commandeur à son ancien adjoint.

Mérite

Le "mérite" principal de ce duo, pendant 7 ans, a été de faciliter et de justifier auprès des élu·es et des familles la casse du réseau scolaire public en Mayenne, commandé par le Ministère. À chaque réunion, ils ont méprisé les représentant·es syndicaux·ales locaux·ales des personnels d'Éducation et ont instrumentalisé les personnels des services de la DSDEN pour désamorcer les critiques sur la politique qu'ils appliquaient.

En clair, les Palmes académiques en Mayenne sont le symbole d'une Éducation nationale, où le corps enseignant est considéré, au quotidien, par les cadres de l'institution comme de simples exécutant·es non-méritant·es.



En conséquence de quoi...

Plus personne ne veut entrer dans la fonction publique.... En conséquence de quoi le gouvernement annonce vouloir rendre les licenciements plus faciles...

Il n'y a plus assez de profs... En conséquence de quoi le gouvernement décide de supprimer plus de 4000 postes...

Il n'y aurait plus d'argent dans les caisses... En conséquence de quoi le gouvernement décide de financer à hauteur de 2 milliards par an le SNU...

Etc, ...

En Mayenne, Maxime Sorel, un exemple ?

Ces derniers mois, le Conseil départemental de la Mayenne impose une nouvelle fois aux collèges la venue de Maxime Sorel, perturbant pour ce faire, les cours et l'organisation des établissements. Cette fois-ci, le prétexte de sa venue est la promotion de son film, sobrement intitulé *Mon double Everest*, narrant son tour du monde en bateau, puis sa virée sur le toit du monde. Pourquoi imposer une telle venue aux collégien·nes mayennais·es et à leurs enseignant·es ? Car, selon la propagande du Conseil départemental, Maxime Sorel est un « exemple d'engagement » ! À y regarder de plus près, c'est un bien curieux exemple...

Argent public

En 2019-2020, son projet de tour du monde en bateau reçoit 600.000 euros d'argent public de la part du Conseil départemental. Mais, pleinement « engagé », il organise une vente aux enchères d'objets personnels ayant fait le tour du monde au profit de Vaincre la mucoviscidose, association dont il est le parrain. Il récolte près de 8.500 euros. Cette somme déduite des 600.000 euros d'argent public reçus, cela fait 591.500 euros dans la poche de Maxime Sorel. À ce titre-là, on se demande si c'est Maxime Sorel qui parraine Vaincre la mucoviscidose, ou si c'est l'inverse.

Fin mars 2020, alors que le monde entier faisait face à une pandémie, Maxime Sorel avait trouvé le temps de faire passer un petit communiqué de presse pour signaler qu'il participait à une régates en ligne, mais, « engagé », qu'il le faisait en hommage aux soignant·es. Toujours faire parler de soi...

En 2023, Maxime Sorel décide d'aller gravir l'Everest. En passant par la case départ, comme au Monopoly, il touche encore 15.000 euros de la part du Conseil départemental. L'ascension de l'Everest est devenue synonyme de bouchons - trop de monde sur les pentes -, de pollution de l'environnement et de nombreux morts (18 en 2023). Maxime Sorel raconte, lui-même, qu'il a enjambé le cadavre d'un sherpa népalais pour effectuer son ascension, mais ne se pose pas trop de questions. À un journaliste qui lui demande : « Mais est-ce que cela a du sens ? », le navigateur-alpiniste répond simplement que lui était bien préparé. En clair, rien n'aurait pu l'arrêter dans son projet.

Un bien drôle d'état d'esprit.

Mais, le Conseil départemental de la Mayenne a décidé de confirmer ce monsieur comme

Austérité budgétaire ?

mascotte et de lui octroyer encore de l'argent pour financer son nouveau bateau : 480.000 euros par an, sur quatre ans, soit près de 2 millions d'euros au total. Les économies, l'austérité, ce n'est pas pour tout le monde.

Un argent public dilapidé, une communication à outrance pour faire oublier les ratés des projets (une 10e place anonyme pour le tour du monde et une arrivée nocturne au sommet de l'Everest), la promotion d'un individualisme forcené : Maxime Sorel, un beau contre-exemple d'engagement...

SYNDIQUE-TOI • SYNDIQUE-TOI • SYNDIQUE-TOI • SYNDIQUE-TOI

Arrête de te cacher **Viens te syndiquer**

ADHÈRE À LA CGT

la cgt

ÉDUC' ACTION

REJOINS NOUS

NE MANQUE PAS ÇA

Plus d'infos : usen@cgteduc.fr

SYNDIQUE-TOI • SYNDIQUE-TOI

Voie pro : carte des formations en Mayenne

La carte des formations, à la main des Régions, s'élaborera avec l'outil Orion dont l'objectif est de mettre en adéquation les formations et les besoins des entreprises.

Par conséquent il est prévu de fermer 25% des formations prétendument non-insérantes d'ici 2027 pour ouvrir des formations dans les « métiers en tension ou d'avenir ».

En Mayenne aussi, la carte des formations demeure un véritable enjeu d'équilibre territorial. Pour la rentrée 2024, aucun véritable changement apparaît dans la carte des formations. Tout au plus, nous constatons des glissements de formations à Mayenne (Vinci) : Bac Pro Animation enfance et personnes âgées et à Evron : Bac Pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique.

Un transfert de formations a failli s'opérer entre le LP Pierre et Marie Curie (Château Gontier) et le LP Robert Buron

(Laval). Il s'agissait de délocaliser un Bac Pro TRPM (technicien en réalisation de produits mécaniques) et MP3D (Modélisation et prototypage 3D) de la seconde à la terminale. Cette proposition de transfert devait suivre le chemin lié à une ouverture de section (Conseil d'administration en octobre, Conseil académique de l'Éducation nationale en novembre et validation de l'ouverture au Comité social d'administration de janvier). Le lycée Buron disposait visiblement des plateaux techniques pour accueillir cette formation. Les machines auraient été délocalisées. Une des raisons évidentes de ce projet vient du fait que depuis plusieurs années, ces formations sont en grande difficulté de recrutement sur Château-Gontier avec des effectifs très faibles. L'ouverture à Buron, plus central, et avec la perspective de la poursuite

d'études post Bac (BTS à Réaumur) est aussi à prendre en compte dans ce projet. De son côté, le lycée Pierre et Marie Curie en contrepartie de cette fermeture ouvrait un BAC PRO PLP (Pilote de ligne de production) et d'un CAP (conducteur d'installation de production).

Finalement, alors que les deux lycées avaient acté ces ouvertures, nous avons appris dans les documents préparatoires au CAEN de novembre que ce transfert ne se ferait pas. La raison invoquée par le DAFPIC lors du CSA du 11 avril : le coût de 400 000 euros pour les nouvelles formations au Lycée Curie nécessite une réflexion plus approfondie de la carte des formations avec une vision qui doit être pluriannuelle. En d'autres termes, la carte des formations sera réétudiée et répond aussi à des enjeux financiers

En Mayenne, ingérence de France Travail dans les lp

Les élu·es CGT du Lycée Robert Buron de Laval ont interpellé le DAFPIC (Délégué Régional Acad à la Formation Pro Initiale et Continue), en février au sujet de

Parcours du combattant

l'intervention de France Travail (FT) sur le thème de l'insertion professionnelle des Terminale CAP et BAC PRO.

Ce dispositif est prévu dans le cadre du dispositif avenir Pro, pour les élèves souhaitant s'insérer dans l'emploi à l'issue de leur formation. À Buron, FT souhaitait intervenir dans les séances d'Accompagnement personnalisé (AP), à hauteur de 8 heures par classe avec présence de l'enseignant·e. Aucune concertation préalable n'a été établie avec les équipes. Si l'AP peut en effet servir à mener des démarches pédagogiques sur l'orientation, cela se

fait sous le principe de liberté pédagogique des enseignant·es. Quand ils·elles ont appris l'existence du dispositif, les élu·es ont rapidement rencontré la direction, afin de faire une proposition de compromis émanant des personnels : le principe d'une heure d'intervention de France Travail sur l'AP pour tou·tes les élèves et les 7 heures restantes hors temps scolaire pour les volontaires concerné·es (sachant que le dispositif ne concerne pas tou·tes les élèves). De plus, avec les nouvelles grilles réduisant de 58 heures l'AP en terminale l'année prochaine (2025), les interventions de FT sur un tel créneau seront rendues quasiment impossibles. Sur la forme également, la précipitation de cette mise en œuvre n'a pas permis de discuter des modalités dans le cadre du CA comme le stipulent les textes (Art R421-2). Mais surtout, ce dispositif pour les élèves souhaitant s'insérer dans l'emploi re-

lève d'une dérive liée à la réforme des lp, d'une dérive liée au double parcours en terminale BAC Pro. Plutôt que des interventions de France Travail dans nos cours qui vise à participer au tri des élèves entre celles et ceux qui iront dans l'emploi ou qui iront en poursuite d'étude, la CGT Éduc'action revendique de garantir à chacun le bagage indispensable à son émancipation et à la poursuite d'études. Au final, les collègues ont eu quasiment gain de cause puisque la proposition initiale faite a finalement été retenue. France travail n'est intervenue que sur 2 heures dans une plénière regroupant tou·tes les élèves. D'après les retours que les collègues ont pu avoir de la part des élèves, cette intervention n'a pas vraiment recueilli leur adhésion.



Alertes générales en Mayenne !

L'automne et l'hiver 2023 ont été particulièrement pénibles pour nombre d'établissements lavallois. En effet, certains d'entre eux (Lycée Douanier Rousseau, Cité scolaire Réaumur Buron, collège Alain Gerbault, collège Jacques Monod, De Martonne... liste non exhaustive) ont subi plus d'une vingtaine d'alertes à la bombe quotidiennes entre fin octobre et

janvier. Au-delà de la désorganisation et du climat anxiogène ainsi installé, les enseignants, familles et élèves se sont sentis extrêmement démuni·es face à ces événements récurrents et inédits. Certains personnels ont ressenti une grande situation de stress et d'anxiété (rappelons que ces alertes ont débuté quelques jours après l'assassinat de Dominique Bernard), ainsi que de nombreux élèves. Si certaines directions ont communiqué de manière très transparente auprès des familles et personnels, d'autres ont laissé leur commu-

nauté éducative naviguer à vue. Un changement de protocole a eu lieu au bout de quelques semaines pour certains établissements (souvent dans une grande opacité), dont le lycée Douanier Rousseau, les collèges Gerbault et de Martonne... Pour ces établissements, la levée de doute se faisait désormais avant l'arrivée des personnels et élèves et



ne nécessitait plus d'évacuer les locaux. Pour les autres, la galère est restée la même : arrêt des cours, heures d'enseignement perdues. Dans les collèges, il a fallu « garder » les élèves, avec ce qu'une concentration d'enfants hors situation de classe, engendre de fatigue... Il a fallu improviser et parfois rester sous la pluie pen-

nant 2 heures... Dans les lycées, si les élèves se géraient seul·es le plus souvent, les heures de cours annulées, particulièrement en spécialités et en classe de terminale professionnelle, ont engendré un retard non négligeable (plus d'une trentaine d'heures de cours perdues) dans les programmes et la préparation du Bac, pour les élèves de Première et de Terminale mais aussi pour le DNB, le CFG, le CAP... Si ces alertes n'étaient pas prévisibles et ne pouvaient être ignorées, nous déplorons surtout qu'aucune réponse

« pédagogique » n'ait été apportée, comme par exemple un allègement des programmes pour les épreuves du Baccalauréat. Au plus Haut niveau de l'État, la lettre de la CGT Éduc'action nationale pour alerter le ministre d'alors, G. Attal, sur la situation de la Mayenne, est restée lettre morte.

été apportée, comme par exemple un allègement des programmes pour les épreuves du Baccalauréat. Au plus Haut niveau de l'État, la lettre de la CGT Éduc'action nationale pour alerter le ministre d'alors, G. Attal, sur la situation de la Mayenne, est restée lettre morte.

La CGT Éduc'action 53 syndique tous les personnels de l'Éducation nationale. N'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre un syndicat indépendant, interprofessionnel, démocratique et de luttes



Secrétariat : Véronique Heisserer
Adresse : 6 rue Souchu Servinière
53000 LAVAL
Téléphone : 06 83 85 98 52
Mail : 53@cgteduc.fr
Site : <https://sden53.reference-syndicale.fr/>
Facebook : Cgt Educ-Mayenne

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Plus que jamais nous savons que les victoires ne pourront venir que grâce à un renforcement du syndicalisme de lutte. Se syndiquer, c'est participer à l'activité de terrain quotidienne pour gagner sur les salaires, l'égalité, les conditions de travail et demain la retraite à 60 ans !

REJOIGNEZ LA CGT ÉDUC'ACTION

CGT educ'action @cgt_educ @cgteducation

23/24

263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex www.cgteduc.fr 01.55.82.76.55 usen@cgteduc.fr

